

**Plan 3a - Informations complémentaires :**  
Zones inondables et doctrine DDTM « Pieds de coteaux des waterings dans le département du nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte des risques dans l'urbanisme »

COMMUNE DE : STEENE  
Echelle (au format A0) : 1 / 5 000ème

Arrêté le :	1 <sup>er</sup> arrêté : le 18 mai 2021 2 <sup>ème</sup> arrêté : le 6 juillet 2021
Soumis à enquête publique :	du 17 janvier 2022 au 22 février 2022
Approuvé le :	07 Juillet 2022



**Doctrine "Pieds de coteaux des waterings dans le département du Nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte dans l'urbanisme"**

- Zones de Pieds de coteaux
- Zones sensibles au ruissellement
- aléa fort + 1 m
- aléa moyen 0,5-1 m
- aléa faible 0-0,5 m

**Zones inondables**

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique

